

# « Il ne s'agit pas de tomber dans un Etat policier »

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, en visite à Paris les 7 et 8 avril, appelle à une coopération sécuritaire

ENTRETIEN

TUNIS - correspondant

**A** l'occasion de sa visite d'Etat à Paris prévue mardi 7 et mercredi 8 avril, le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, va tenter de capitaliser sur la solidarité internationale exprimée après l'attaque djihadiste du 18 mars contre le Musée du Bardo (22 morts, dont 21 touristes étrangers). Agé de 88 ans, M. Essebsi, soutenu par le camp anti-islamiste, a été élu président en décembre 2014 en menant campagne pour la restauration d'un Etat fort après la révolution de 2011. A Paris, M. Essebsi devrait évoquer avec François Hollande les moyens de renforcer la coopération économique et sécuritaire dans un contexte régional marqué par la montée du péril djihadiste.

**Trois semaines après l'attaque contre le Musée du Bardo, comment évaluez-vous son impact sur la société tunisienne ?**

Cette affaire nous a beaucoup secoués, car il s'agit de la première fois que les terroristes agissent en plein centre de Tunis. J'accorde beaucoup d'importance à ce changement presque qualitatif du terrorisme. Pourquoi ont-ils choisi le Bardo ? D'abord, ces gens-là en veulent à notre modèle de société qui n'est pas celui qu'ils ont souhaité voir s'établir en Tunisie après la révolution de 2011.

Deuxièmement, ils s'en prennent à nos références culturelles. Le Bardo, c'est quand même le symbole de notre ouverture sur le monde, il recèle des richesses de toute l'humanité et pas uniquement de la Tunisie. Et puis peut-être veulent-ils aussi atteindre le tourisme tunisien, qui est l'une des sources les plus importantes de nos revenus extérieurs. Nous

## LE CONTEXTE

### ATTAQUE DU BARDO

Le 18 mars, deux terroristes ont attaqué le Musée du Bardo, voisin du Parlement, dans le centre de Tunis, tuant 22 personnes, dont 21 touristes étrangers et un Tunisien. Quatre Français figurent parmi les victimes. L'attaque, menée par Yassine Labidi, originaire d'un quartier populaire de Tunis, et Jabeur Khachnaoui, venant de Kasserine, a été revendiquée par l'Etat islamique. Les deux jeunes djihadistes avaient séjourné, en décembre 2014, en Libye, où ils s'étaient entraînés au maniement des armes.

**« Il y a un risque de contagion [de la menace terroriste] tant que la frontière avec la Libye reste perméable »**

avons compris le message, nous avons pris des mesures.

**Comment jugez-vous les réactions à l'attaque ?**

Nous avons enregistré une unité nationale importante. Et aussi une sympathie internationale jamais vue auparavant. Nos amis français méritent une mention spéciale avec une représentation au plus haut niveau du chef de l'Etat et des responsables français importants. Cela nous a réchauffé le cœur. La solidarité a dépassé nos frontières.

**Qu'attendez-vous de la France à l'occasion de cette visite ?**

Pour moi, il s'agit d'une visite d'amitié. Les relations tuniso-françaises remontent à très loin dans l'Histoire. Mais cette fois, la Tunisie se présente avec un nouveau visage après avoir réussi ses élections législatives et son scrutin présidentiel l'an dernier. Elle est devenue membre du club des nations démocratiques. C'est un nouveau visage. Mais pour que la Tunisie réussisse complètement cette transition démocratique, il faut aussi que la situation économique évolue. Actuellement, ce n'est pas le cas. La France est notre premier partenaire, nous souhaitons qu'elle comprenne mieux le problème. Nous sommes très ouverts à toute forme de coopération dans les domaines culturel, scientifique, économique, politique, social... et même sécuritaire.

**Précisément sur la coopération sécuritaire, que peut apporter la France à la Tunisie ?**

La France a les mêmes problèmes que nous en matière de combat contre le terrorisme. Nous avons déjà une coopération, ce n'est pas nouveau. Peut-être peut-on la renforcer. Peut-être que les événements récents en France et en Tunisie nous appellent à plus de concertation, à plus de coopération.

**Sur la question de la sécurisation de la frontière, en particulier entre la Tunisie et la Libye, la France peut-elle jouer un rôle ?**



Béji Caïd Essebsi, le 22 décembre 2014, à Tunis. NICOLAS FAUQUÉ

Oui, bien entendu. Encore faut-il qu'elle puisse faire l'effort pour cela. Si elle peut le faire, c'est tant mieux. Si elle peut le faire dans une coopération plurielle avec d'autres partenaires amis, pourquoi pas... Mais j'insiste : nous ne voulons gêner personne.

**Comment évaluez-vous la menace terroriste en Tunisie ?**

Les deux terroristes qui ont commis l'attaque contre le Bardo n'étaient pas seuls. Il y a toute une mouvance. Ils avaient reçu leur entraînement en Libye. Il y a, en Libye, des Tunisiens impliqués dans des actions terroristes et qui s'entraînent. Daech [acronyme arabe de l'Etat islamique] y est implanté dans plusieurs endroits : à Derna, à Syrte... Les autorités libyennes ne semblent pas en situation de combattre ces implantations ni de limiter leur activité. Pour nous, il y a un risque de contagion tant que la frontière avec la Tunisie reste perméable.

**Environ 3 000 jeunes Tunisiens seraient partis combattre en Syrie et en Irak, mais aussi en Libye. Comment ces jeunes peuvent-ils en arriver là ?**

D'abord, nous avons ici en Tunisie un chômage important, sur-

tout parmi les jeunes. Beaucoup de ces jeunes échouent dans leurs études. Nous avons également des régions marginalisées. Enfin, le gouvernement a été un peu laxiste ces dernières années dans ce domaine.

**Quelle est votre politique à l'égard de la Libye ?**

Malheureusement, il y a une absence d'Etat en Libye. Des milices fortement armées pèsent sur la situation. Il y a aussi des interventions extérieures. En somme, il y a presque deux Libye, mais nous faisons tout pour que le pays maintienne son unité territoriale. Le gouvernement de Tobrouk, à l'est, du côté de la frontière égyptienne, est reconnu par la communauté internationale, et la Tunisie a toujours soutenu la léga-

**« Peut-être que les événements récents en France et en Tunisie nous appellent à plus de concertation »**

lité internationale. Mais nous n'ignorons pas qu'à nos frontières ce n'est pas ce gouvernement-là, c'est une autre entité qui exerce une autorité de fait. Nous devons en tenir compte, car nous partageons des voies de communication terrestres. Cela dit, nous ne mettons pas les deux parties au même niveau. L'une est le représentant légal. Les autres sont des autorités de fait.

**Le gouvernement dominé par Nidaa Tounès, le parti que vous avez fondé, a intégré les islamistes d'Ennahda. Estimez-vous que ce parti a changé ?**

J'ai toujours dit qu'Ennahda faisait partie du paysage politique tunisien et qu'il fallait en tenir compte. Cela ne veut pas dire que nous allons faire des alliances. Nous avons proposé la participation d'Ennahda pour élargir notre majorité parlementaire afin d'envoyer un message de stabilité et de durée. Mais il est vrai qu'ils ont évolué. L'année qui a suivi les élections d'octobre 2011, ils voulaient aboutir à une Constitution avec des références religieuses, avec l'application de la charia, avec la mention que la femme n'est que le complément de l'homme et non plus son égale...

Nous avons combattu cela. Finalement, une Constitution établissant un Etat civil et non à connotation religieuse a été adoptée en janvier 2014 par une majorité jamais vue, y compris Ennahda. Donc, il y a une évolution. J'espère que les gens d'Ennahda vont continuer dans cette voie, évoluer petit à petit dans le sens d'un parti politique et non d'une formation à dominante religieuse.

**Après l'attaque du Bardo, un discours sécuritaire s'est répandu au point d'inquiéter certaines organisations des droits de l'homme. Comment trouver un équilibre entre respect des libertés et efficacité antiterroriste ?**

Nous respectons les libertés publiques. Il ne s'agit pas de tomber dans un Etat policier. En tout cas, j'y veillerai. Mais quand quelqu'un vient pour vous tuer et tuer tous ceux qui sont alentour, vous êtes en état de légitime défense. Il ne s'agit toutefois pas de remettre en cause les libertés publiques, la liberté d'expression, etc. Non, pas du tout. Nous pouvons concilier le combat contre le terrorisme et le respect des libertés publiques. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
FRÉDÉRIC BOBIN